

RENCONTRE PROFESSIONNELLE

Escale du Temps des Arts de la Rue en Finistère

Au Fourneau, Centre National des Arts de la Rue, Brest (Finistère)

Jeudi 25 octobre 2007

Groupe de travail n°6

L'objet de ces ateliers de réflexion était de rassembler autour d'une table divers acteurs des arts de la rue et de la culture de manière plus général (élus, artistes, professionnels, étudiants).

La réflexion a porté sur les obstacles que rencontrent les arts de la rue, dans le but d'apporter des pistes pour améliorer la production et la diffusion.

Etaient présents dans le groupe 6 :

- Thierry BOURDIN - Musicien, Pianocyclette
- Michèle BOSSEUR - Co-directrice, Le Fourneau
- Elise CHAPPAZ - Comédienne, La Ruée
- Geneviève FREOUR - Adjointe à la culture de la municipalité de Douarnenez
- Jean-Jacques GIRE - Directeur de Musiques et Danses en Finistère
- Didier HENAULT - Directeur du service culturel de Douarnenez
- Stéphane LATIMIER - Adjoint au maire de la ville de Port-Louis
- Isabelle LEFEVRE - Chorégraphe, La Voilerie Danses
- Anne Marie MANINI - Cie Machtiern
- Denis MADELEINE - Danseur chorégraphe, Pied en Sol
- Michel MAO - Plasticien
- Philippe MORVAN - Animateur culturel à Lampaul-Guimiliau
- Olivier PERRET - Comédien, Cie La Ruée
- Marc POULHAZAN - Comédien, Cie Ailleurs C'est Ici
- Jean-Felix TIRTIAU - Festival des Arts Forains à Namur
- Mathieu RIOPEL - Directeur de Kendalc'h
- Charlie WINDELSCHMIDT - Directeur artistique, Cie Dérézo
- Coralie MURONI, Yeliz OZEN, Mireille NIVET, étudiantes du Master Management du Spectacle Vivant, Brest.

En ouverture de la discussion, les représentants de la ville de Douarnenez sont amenés à expliquer leurs actions relatives aux arts de la rue. Geneviève Freour : « *Les arts de la rue n'existent pas franchement à Douarnenez car il n'y a pas d'association concernée qui reste dans notre ville de façon permanente. Mais nous essayons d'accueillir des compagnies en résidence, et de programmer quelques spectacles. Les membres de la compagnie Ailleurs C'est Ici habitent la commune. En terme d'art de la rue, nous n'avons pas de politique culturelle très cadrée, nous faisons en sorte qu'elle soit plutôt diversifiée. Il est vrai que l'axe arts de la rue n'est pas une dominante* ».

La question est donc lancée : **comment développer la diffusion des arts de la rue ? Quels sont les freins à la programmation ?**

La réponse est pratiquement unanime, tout le monde s'accorde à dire que le manque de moyens financiers est le principal frein. Il n'est sûrement pas nécessaire de rappeler que la diffusion des arts de la rue n'entraîne peu de recettes.

Les représentants de communes insistent également sur le fait qu'un changement de direction politique des collectivités peut entraîner l'arrêt des financements. Dans ces conditions il n'est pas toujours facile de pérenniser un véritable temps fort pour les arts de la rue, voire une programmation à l'année dans une commune.

Jean Felix Tirtiaux qui dirige le festival des Arts Forains à Namur (Belgique) explique, lui, une toute autre forme de fonctionnement et de financement. Leur budget de 600000€ comprend 50% d'autofinancements, 22% de financements publics (municipalité) et 28% de sponsoring et de financements privés. L'autofinancement comprend les recettes de spectacles (un sur deux étant payant) et les recettes des buvettes et de la restauration. *« La gratuité revendiquée en France nous pose problème car l'artiste de rue vaut économiquement la même chose qu'un artiste de théâtre traditionnel. D'ailleurs nous battons les records de chapeaux par rapport aux autres festivals. »*

Mais les acteurs bretons n'hésitent pas à lui rappeler que la particularité française du service public permet la gratuité dans le domaine de la culture. Remarquons que cette gratuité est d'usage en ce qui concerne les arts de la rue.

Autre obstacle : la relation avec les élus

Dans l'état actuel, les représentants de collectivités expliquent : *« il est parfois très difficile de convaincre le reste du personnel et des élus (souvent peu sensibles à ces esthétiques). La programmation des arts de la rue ne rapporte pas de bénéfices chiffrés. Ils sont donc plus difficile à défendre »*. Les artistes rajoutent à cela : *« Comme le nom l'indique ces arts viennent de la rue, ils sont donc en marge. Ils sont encore dans une phase de légitimation artistique, culturelle et institutionnelle. Si certains élus ne sont pas ouverts à la culture en général, ils le seront encore moins à ce genre, souvent subversif »*. Un animateur culturel raconte même que l'apparence physique des artistes (style, coiffure, piercing) peut parfois choquer les habitants.

Pour ce qui est de la programmation, il semble que les temps forts (quelques jours par an) sont plus faciles à organiser, d'un point de vue financier et logistique, qu'une véritable saison de programmation étendue dans le temps.

Il s'agit donc de travailler la relation entre collectivités locales (principaux programmeurs) et artistes.

Comment établir un véritable dialogue, et une réelle collaboration entre une commune et une compagnie ?

« Dans le système actuel de programmation, les artistes ont tendance à formater leur spectacle et leur discipline. Où se trouvent l'intérêt des compagnies : il faut faire de l'événementiel (un éléphant qui fait descendre des milliers de personnes dans la rue) ou un vrai travail de fond au contact des populations sur un principe de résidences longues par exemple ? ». Charlie Windelschmidt : *« Il faut réfléchir à un nouvel outil pour répertorier les créations, autrement que par le nom des compagnies ou par le nom des spectacles. Peut être plutôt par leur prégnance civique et citoyenne. Les élus ne connaissent pas tous les processus inventés par les compagnies pour entrer en contact avec les habitants sans utiliser le registre du spectacle. »*

Le directeur du festival de Namur explique *« En Belgique, il n'y a aucune politique culturelle, ce sont des initiatives indépendantes qui finissent par s'inscrire dans la*

politique. La meilleure façon de toucher l'élu, c'est par la presse : c'est là qu'il voit l'image de sa ville ». Il ne faudra pas manquer de préciser que ce festival, par ses 50% d'autofinancement, a une marge de manœuvre bien plus grande vis à vis des élus. « Nous ne sommes pas un festival imprégné de politique, nous sommes des acteurs politiques. Cela nous permet d'intervenir dans la politique de notre ville grâce à notre importante visibilité médiatique ».

Chaque ville porte une grande importance à son image et à sa communication, il est donc important que les divers acteurs prennent conscience que c'est au cœur des relations qu'ils peuvent nouer.

Il s'agit donc à présent de préciser quelle place une collectivité entend donner au spectacle sur son territoire et qu'elle responsabilité elle accorde aux artistes. Les élus ont aussi des responsabilités par rapport au public, au « résultat de l'offre culturelle ». Il serait ainsi de l'intérêt de la commune d'employer une personne en charge du projet artistique sur son territoire, une personne qui n'aurait pas de responsabilité politique.